

Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 9 mars 2018
--

Présents :

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Anne CHAUMAZ, Serge CAMPANA, Frédéric CHALANCON, Dominique LAVANDIER, Nathalie RODRIGUES de JESUS , Serge VILLARD.

Absents excusés :

Sébastien BRUN

Jean-François GUILBERT

Jérôme DIMEGLIO qui donne pouvoir à Frédéric CHALANCON,

Ordre du Jour :

- ✓ Comptes administratifs budget communal principal, budget eau et budget assainissement,
- ✓ Comptes de gestion
- ✓ Affectations des résultats
- ✓ Délibération validation SCOT Rhône Provence Baronnies
- ✓ Travaux en cours
- ✓ Divers

Monsieur le maire introduit la séance par l'annulation des trois premiers points à l'ordre du jour. Les comptes administratifs 2017 n'ayant pas pu être validés par la trésorerie, le conseil ne peut travailler sur ces points. Il propose la validation du compte rendu du dernier conseil et rajoute une délibération à l'ordre du jour.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents.

1) Délibération validation SCOT Rhône Provence Baronnies

Le **Schéma de cohérence territoriale (SCOT)** est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Pour notre territoire il s'agit du SCOT de Montélimar regroupant 8 communautés de communes soit 172 communes.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2) Délibération taxe d'aménagement

La **taxe d'aménagement** est une taxe, instituée à compter du 1^{er} mars 2012, au profit de la commune et du département , qui est due à l'occasion d'opérations de constructions immobilières, afin de permettre de financer les actions et opérations contribuant à la réalisation des réseaux induits par l'urbanisation.

Pour la commune la taxe est de 3.5%

Pour la ZA : proposition de 2.5% afin d'obtenir une harmonisation de la taxe pour les ZA sur l'ensemble de la communauté de communes ARC.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

3) Demande de subvention de l'association du Don du sang du Teil

Cette association fonctionne bien grâce à l'aide de ses bénévoles.

Après débat, le conseil décide de ne pas attribuer de subvention mais propose le prêt de la salle Le Préau et participation de bénévoles d'Aubignas pour une opération de don du sang au village.

4) Travaux en cours

- Assainissement : les travaux ont commencé et dureront environ 3 semaines
Une conduite d'eau en fer datant de 1935 sera remplacée à cette occasion
- Porte de l'église : la rénovation a été réalisée.
- Pose d'un écran de projection salle du conseil.
- Logement la Placette : notre agent communal travaille sur l'électricité.
- Neige : le déblaiement a été réalisé dans les meilleures conditions.
- Dossier Economie d'énergie : notre dossier a été acceptée.
Les travaux de remplacement de la chaudière, des fenêtres et la pose de l'isolation des combles du bâtiment mairie, école devront être faits et réglés avant le 18 décembre.
- Aire de loisirs : les éléments doivent être livrés prochainement.

5) Divers :

Adressage postal : un conseiller expose les difficultés liées à l'adressage postal et à la non distribution du courrier. Un courrier sera envoyé à la poste pour essayer de corriger cette situation.

ALVR : L'ALVR a envoyé un courrier de demande de cotisation solidaire.

Rappel : - **nettoyage du village** le 14 avril à 8h45.

- **Cérémonie de la FNACA** : le 19 mars à 18h à Aubignas.
- **Samedi 28 avril**, rendez-vous motards avec vente de roses au profit de la lutte contre le cancer.

Prochains conseils : Les prochains conseils sont prévus les :

Vendredi 30 mars 2018 à 18H30.

et

Vendredi 13 avril à 20h30

La séance est levée à 22 h15